

1/ 26 Les leçons du passé. 13

29 Dans la séance du 24 novembre, la Chambre des Députés a entendu avec stupéfaction M. Vaisant proposer le transfert des cendres de Baudin au Panthéon, ce qui est, à-t-il osé dire, "affirmer la réprobation unanime dont serait l'objet dans notre ^{républicaine} ~~général~~ de 1888, quiconque oserait tenter l'emploi de la force pour conserver au cauchemar le pouvoir."

Dans l'assemblée générale des étudiants du 27 novembre, l'étudiant boulangiste - le seul - qui se trouvait parmi nous est venu dire à la tribune qu'au 2 Décembre, les étudiants boulangistes iraient au Père Lachaise honorer la mémoire de Baudin.

Il ne nous étonne pas que les boulangistes cherchent à accaparer le nom du représentant mort en 1851 pour la défense de la République et de la Constitution: nous savons que ces gens ont toutes les audaces. ^{Nous voulons égarer l'opinion publique.} La Chambre a répondu à M. Vaisant en refusant l'urgence à sa proposition par 210 voix contre 21; les étudiants ont couru de huder la déclaration de leur camarade boulangiste. Pas plus que les députés, pas plus que les étudiants, le pays ne se laissera tromper par l'attitude des boulangistes en cette circonstance; il sait pourquoi la mémoire du docteur

2
en

Baudin est honorée cette année avec un éclat tout particulier.

C'est que le nom de cet homme d'égne en notre souvenir deux dates : le 3 Décembre 1851 — le 26 novembre 1868, le jour où Baudin tomba en luttant contre l'Empire qui naissait, et le jour où le procès dont la transcription Baudin était la cause permit à Gambetta de porter le coup fatal à l'Empire qui croulait. Or, ^{il y a dans} l'attentat de 1851 ^{certains} des enseignements, et dans le discours de 1868, des paroles qui ^{enfoncent aux} ~~tiennent~~ ^{présentes} les circonstances ~~actuelles~~ une frappante actualité.

^{le 26 novembre,}
Huit jours avant le Coup d'Etat, Bancel disait à la tribune :
"La politique du Président a consisté dans le mensonge depuis le commencement jusqu'à la fin. On a dit au peuple : Je suis l'héritier de la Révolution, votez pour moi. On s'est présenté au bourgeois comme le défenseur de l'ordre, et on a demandé les voix de la bourgeoisie."
Il faut faire ressortir la similitude entre cette politique de Louis-Napoléon qui consiste dans le mensonge, et celle de l'homme qui a menti au Duc d'Angoulême, menti à la Chambre, menti à ses chefs, menti aux électeurs, à la Prince qui se donne au peuple pour l'héritier de la Révolution et aux bourgeois pour le défenseur de l'ordre, et le général qui dit aux républicains : Je suis républicain, et aux monarchistes :

aidez moi, poussez moi nommez moi
portez moi, je suis votre homme

28

Je rallie derrière moi tous les mécontents, ~~affrontez moi votre aide~~
nommez-moi.

Du crime de Décembre une autre leçon se dégage. Grand Louis-
Armand, nommé ministre de la guerre, fit arracher des casernes, où
il était affiché, le décret du 14 mai 48, proclamant le droit du président
de l'Assemblée à réquisition directement la force armée, un certain
nombre de représentants comprirent ce que présageait cet acte, et les
questeurs proposèrent de déclarer expressément que le Président de l'As-
semblée avait le droit de réquisition directe: cette proposition fut rejetée,
et quand les hommes clairvoyants qui l'avaient votée montraient
le danger, les autres, ^{riaient;} des républicains convaincus, pourtant,
~~ne doutaient pas que la constitution républicaine n'était pas~~
~~pas mise en doute - riaient et haussaient les épaules. (Le président~~
~~préparer un coup d'Etat! Allons donc! Comment l'eût-il pu? ^{pour qui}~~
~~se serait-il efforcé?~~ Du reste, ajoutait-on avec chaleur, si je
sois capable d'avoir de telles intentions, je serais le premier à
le combattre; s'il s'avise un jour de menacer nos libertés, d'atten-
ter à la Constitution, je serai des premiers à marcher contre lui,
à lui envoyer une balle dans la tête..."

Lorsque, ^{dans quelques} quinze jours après, ces braves représentants furent
arrêtés en pleine nuit, dans leur lit, au milieu de leur som-
meil, cette belle ardeur avec laquelle ils avaient affirmé qu'ils

4/ m⁹
 Défendraient la Constitution contre un coup d'Etat ne serviraient pas à grand chose. La belle avance de dire: Grand cet homme sera un danger, je le supprimerai, — pour se laisser supprimer par lui.

En 1888, de très sincères républicains nous ont dit: "Vous avez tort de prêter à Boulanger des sentiments hostiles à la République. Lui rêver un coup d'Etat, allons donc!" Et Racine de coup. là ajoutait: "Mais si je le croyais capable de vouloir étouffer la liberté, j'irais plutôt l'étouffer moi-même. Si jamais il s'avise de vouloir renverser la République, j'irai le premier lui casser la tête!"

Ce sont exactement les paroles que tenaient les républicains avant-garde de 1851. Que les républicains boulangistes de 1888 méditent cet exemple!

Le second événement que nous rappelle le nom d'Alphonse Baudin, c'est le procès du Réveil. Vers la fin de 1868, ce journal, avec le Revue Politique, la Tribune et l'Avenir National, ouvrit une souscription pour élever un monument à Baudin, dont la tombe était ^{alors} une simple pierre, à ras de terre, ne portant que son nom et la date de sa mort. Ces journaux furent poursuivis pour avoir, "dans le but de troubler la paix publique et d'apiter à la

haine et au mépris du gouvernement, pratique des manœuvres à l'in-
térieur. " C'est ce procès qui permet au défenseur de Charles Delavigne,
rédacteur du Réveil, à Gambetta, de se faire, d'avocat, ministre public
et de prononcer son fougueux réquisitoire contre le régime napoléonien.

Le 2 Décembre, s'écrit Gambetta, autour d'un prétendant
se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque
là, qui n'avaient ni talent, ni honneur, ni rang, ni situation, de
ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de force,
de ces gens dont on fait répéter ce que Salluste dit de la tourbe qui
entourait Catilina et ce que César dit lui-même en traçant le
portrait de ses complices, éternels rebuts des sociétés régulières... C'est
avec ce personnel que l'on sabote depuis des siècles les institutions et
les lois, et la Conscience humaine est impuissante à réagir,
malgré le défilé sublime des penseurs et des martyrs qui pro-
testent au nom du droit écrasé sous la botte d'un soldat. "

Est-il besoin, cette fois encore, de faire le parallèle entre la
tourbe qui entourait Badier, les Moray, les Maupas, les Fialin,
les Baroche, les Saint Arnault, Espinasse et Magnan, et la bande
qui pousse Boulange, les Rochefort, les Chiebaud, le Vergami,
les Laguerre, les Vaur et les Salau? Ne peut-on traiter les
seconds comme Gambetta traitait les premiers: hommes sans honneur,
groupés autour d'un prétendant,

6
en 9
Complices des coups de force, personnel pour s'abuser les lois?

ordinaire
"Pourtant, il n'y avait encore Gambetta: voilà dix-huit ans que vous êtes les maîtres absolus, discrétionnaires de la France (c'est votre mot). Eh bien! vous n'avez jamais osé dire: Nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 Décembre comme un anniversaire ^{national}.
— Et cependant, tous les régimes qui se sont succédés dans le pays se sont honorés du jour qui les a vus naître; et il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 Décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous savez que, si vous osiez les y mettre, la conscience universelle les repousserait."

en 9
La Conscience de M. Boulanger ne les repousse pas! Et de main, comme l'annonçait samedi dernier notre camarade Perron, M. Boulanger va célébrer à Revers, par un joyeux banquet, le sanglant anniversaire. Il va festoyer^{me} ce jour, dont la date évoque le souvenir des républicains tués pour la défense de la liberté.

Ainsi, tous les événements passés que rappelle le nom de Baudin reporte aussitôt notre esprit sur les circonstances ^{actuelles} présentes.
Il est impossible de méditer
les leçons que nous donne le coup d'Etat du 2 Décembre, comme
celles que nous trouvons en la plaidoirie de Gambetta, sans penser

4/

32

au boulangisme et à M. Boulanger. Voilà pourquoi la manifesta-
tion de demain aura cet effet de montrer au césarisme que
nous ne voulons pas laisser "écraser le droit sous la botte d'un
soldat."

Paul Mantonchet.

